



Ouverture de négociations exclusives avec Kingfisher en vue d'un rapprochement.

Mr Bricolage SA annonce l'entrée en négociations exclusives avec Kingfisher en vue d'un rapprochement entre les deux groupes.

Un accord préliminaire non engageant a été signé le 2 avril 2014 entre Kingfisher, ANPF¹, la Famille Tabur² et Mr Bricolage SA (les **Parties**), portant sur l'acquisition par Kingfisher de la totalité des actions Mr Bricolage SA détenues par ANPF (41,9% du capital) et par la Famille Tabur (26,2% du capital), soit au total 68,1% du capital, à un prix de 15 euros par action.

La réalisation de ce rapprochement serait conditionnée à l'autorisation des autorités de la concurrence. La cession des blocs détenus par ANPF et la Famille Tabur serait suivie du dépôt par Kingfisher d'un projet d'offre publique d'acquisition obligatoire visant l'ensemble des titres Mr Bricolage SA détenus par le public, conformément à la réglementation de marché, éventuellement suivie d'un retrait obligatoire.

Ouverture d'une période de négociations exclusives

La signature de cet accord préliminaire ouvre une période de négociations exclusives au cours de laquelle Kingfisher et Mr Bricolage SA joindront leurs efforts pour faire aboutir leur projet de rapprochement, notamment :

- en informant et/ou consultant leurs instances représentatives du personnel;
- en proposant aux adhérents Mr.Bricolage de conclure une « Charte d'adhérent » modifiée prévoyant des conditions commerciales améliorées.

Mr Bricolage SA et Kingfisher sont attachés à l'adhésion du réseau Mr.Bricolage à cette opération de rapprochement, élément essentiel de sa réussite.

Après consultation des instances représentatives du personnel et en fonction de l'adhésion des adhérents Mr.Bricolage, les Parties pourraient alors conclure un protocole d'accord.

¹ La société ANPF pour son compte et pour le compte de ses filiales SIMB, SIFA et SIFI (ensemble l'**ANPF**).

² La Famille Tabur est composée de Mr Michel Tabur, Mme Janine Tabur, les sociétés SCPT, Forcole, Elimel Investissement et Dicarol et de certains autres membres de la famille de Mr Michel Tabur.

Renforcer le commerce indépendant et maintenir l'identité du Groupe Mr Bricolage

La volonté des deux groupes est de poursuivre un développement basé, notamment, sur un réseau d'adhérents et d'affiliés, sous les enseignes Mr.Bricolage et Les Briconautes et d'affiliés sans enseigne.

Pour Mr Bricolage SA, un rapprochement avec Kingfisher présenterait un intérêt tant en termes d'offre commerciale que de développement des réseaux, tout en préservant la culture d'indépendance et de proximité qui fait la force du Groupe. Dans ce cadre, certains magasins intégrés pourraient être transférés pour adopter l'enseigne Brico Dépôt.

En termes de gouvernance, l'équipe de Direction de Mr Bricolage SA serait confirmée dans ses fonctions actuelles. Les implantations locales du groupe Mr Bricolage (notamment La-Chapelle-Saint-Mesmin, Brive-La-Gaillarde, Reims, Cahors et Voivres) seraient maintenues.

Sous réserve de la signature d'un protocole d'accord, la finalisation de ces opérations, après l'obtention de l'autorisation des autorités de la concurrence, pourrait intervenir entre fin 2014 et début 2015. Compte tenu de ce calendrier, la cession des blocs ANPF et Famille Tabur et l'offre publique d'acquisition obligatoire qui suivrait, pourraient intervenir après l'expiration de la période d'exercice des BSAAR émis par Mr Bricolage (à savoir le 18 novembre 2014).

Mr Bricolage SA informera ses actionnaires lors des principales étapes de ce projet.

Les cotations de l'action Mr Bicolage (**FR0004034320**, mnémonique « **MRB** »), du BSAAR (**FR0010814186**, mnémonique « **MRBBS** ») et de l'obligation (**FR0010814178**, mnémonique « **MRBO** ») seront suspendues pendant la journée du 3 avril 2014 et reprendront le 4 avril 2014.

A propos du Groupe Mr Bricolage (chiffres au 31 décembre 2013)

1^{er} acteur du commerce indépendant en bricolage de proximité en France (809 points de vente sous enseignes et affiliés au 31 décembre 2013), et présent dans 10 autres pays (69 magasins), **le Groupe Mr Bricolage** développe les enseignes Mr.Bricolage, Les Briconautes, et fédère aussi environ 290 affiliés.

Le Groupe poursuit la mise en œuvre de sa stratégie multi-canal, au travers des réseaux de magasins et des sites internet marchands (site national mr-bricolage.fr et plus de 250 sites web locaux connectés aux magasins).

Mr Bricolage SA (MRB - FR0004034320) est coté sur le compartiment C de Euronext Paris et fait partie de l'indice Gaïa Index (sélection de 70 PME-ETI responsables), CAC Mid&Small et CAC All-Tradable.

A propos de Kingfisher

Premier distributeur européen de produits d'aménagement de la maison et troisième mondial, **le groupe Kingfisher** détient 1 124 magasins dans 9 pays d'Europe et d'Asie. Ses principales enseignes sont B&Q, Castorama, Brico Dépôt et Screwfix. Kingfisher exploite également l'enseigne Koçtas, coentreprise à 50% avec le groupe Koç en Turquie.

Ce communiqué ne constitue pas et ne doit pas être considéré comme une offre publique d'acquisition de titres Mr Bricolage par Kingfisher. Conformément au droit français, la documentation relative à l'offre publique qui comportera les termes et conditions de l'Offre sera soumise à l'Autorité des marchés financiers (AMF). L'Offre ne pourra être ouverte qu'une fois déclarée conforme par l'AMF. Ce communiqué n'est pas destiné à être diffusé hors de France.

Contacts et conseils de Mr Bricolage SA

Direction de la communication financière

- › **Eve Jondeau** - 02.38.43.50.00 - eve.jondeau@mrbricolage.fr

Communication financière – Actifin

- › **Nicolas Meunier** - 01.56.88.11.11 - nmeunier@actifin.fr
- › **Charlène Masson** - 01.56.88.11.11 - cmasson@actifin.fr

Conseil financier de l'opération

- › **Natixis**

Contacts Kingfisher

Investisseurs : +44 (0) 20 7644 1029

Médias : +33 (1) 47 23 93 93